

de la demande d'emploi au 30 septembre 2010

des JEUNES BRETONS de moins 26 ans

Document réalisé par

le service Etudes, statistiques et évaluation de la DIRECCTE Bretagne et la Mission Observatoire emploi-formation du GREF Bretagne

POINTS DE REPÈRE

AU 30 SEPTEMBRE 2010

12 020 jeunes sont accompagnés dans le cadre du Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

39 990 jeunes bretons en recherche d'emploi

21,6% de l'ensemble des demandeurs d'emploi bretons (20,8% pour la France métropolitaine)

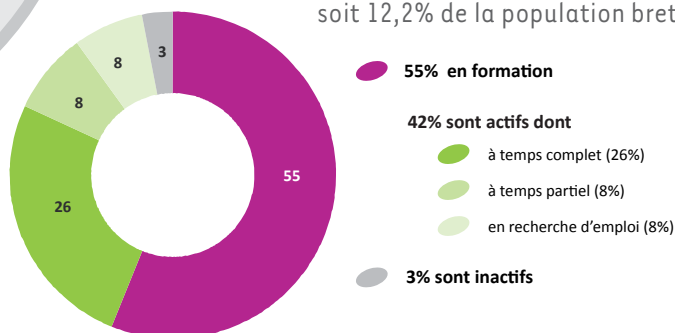
-0,3% de la demande d'emploi des jeunes en un an (-0,7% pour la France métropolitaine)

Les jeunes dans les mesures pour l'emploi

- **18 200** sont en apprentissage
(Source : Conseil régional de Bretagne - inscrits en CFA au 1^{er} janvier 2010)
- **4 580** sont en contrat de professionnalisation
- **3 250** sont en contrat aidé du secteur marchand
- **2 970** sont en contrat aidé du secteur non marchand

(Source : Données DARES - stock au 30 septembre 2010)

380 000 jeunes bretons en 2007
soit 12,2% de la population bretonne



(Source : INSEE, EAR au lieu de résidence 2007)

POINTS CLÉS

Au 30 septembre 2010, près de 40 000 demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sont inscrits à Pôle emploi en Bretagne. Ce nombre est particulièrement élevé à cette période de l'année du fait de l'entrée sur le marché du travail des jeunes ayant fini leur cursus pendant l'été (17% des inscriptions correspondent à une première entrée). Malgré tout, au troisième trimestre 2010, pour la première fois depuis la crise économique, la demande d'emploi des jeunes est en baisse par rapport à l'année précédente (-0,3%), confirmant la tendance favorable de début 2010. Les jeunes profitent davantage que leurs aînés du rebond de l'activité économique puisque le nombre global de demandeurs d'emploi fin de mois (DEFM) continue de progresser (+6,6%).

La situation s'améliore seulement pour les hommes : leur nombre diminue (-2,1%) tandis que le nombre de jeunes femmes en recherche d'emploi continue d'augmenter (+1,4%).

Du fait des entrées massives des jeunes s'insérant dans la vie active, la part des DEFM inscrits depuis moins de 6 mois est élevée fin septembre (65%). Ce sont toutefois les DEFM inscrits depuis plus d'un an qui continuent d'augmenter fortement (+33% sur un an).

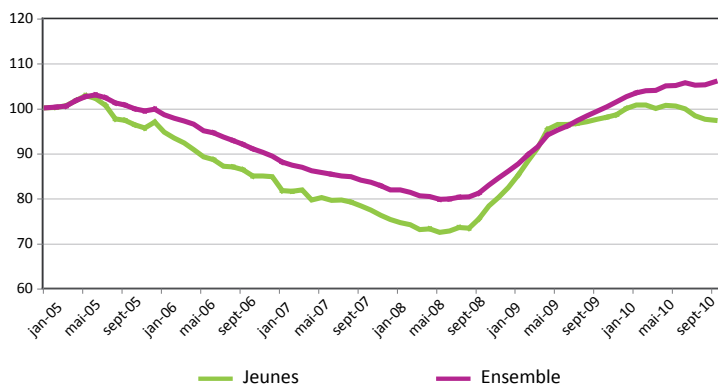
Si le pays de Vannes figure toujours parmi les pays où la demande d'emploi des jeunes diminue le plus fortement, la situation reste délicate pour les pays Centre Ouest Bretagne et Brocéliande.

Source : DARES, Pôle Emploi - Données brutes catégories A, B et C



CARACTÉRISTIQUES DE LA DEMANDE D'EMPLOI DES JEUNES

Evolution de la demande d'emploi en Bretagne



(Source : DARES, Pôle Emploi - Données CVS - Catégories ABC, base 100 en janvier 2005)

Caractéristiques sociodémographiques



Jeunes			
Nombre	20 568	19 420	39 988
Répartition	51,4%	48,6%	100,0%
Evolution annuelle	+1,4%	-2,1%	-0,3%
Ensemble des demandeurs d'emploi (DEFM)			
Nombre	97 064	88 346	185 410
Répartition	52,4%	47,6%	100,0%
Evolution annuelle	+6,7%	+6,4%	+6,6%
Part des jeunes	21,2%	22,0%	21,6%

SPÉCIFICITÉS DE LA DEMANDE D'EMPLOI DES JEUNES

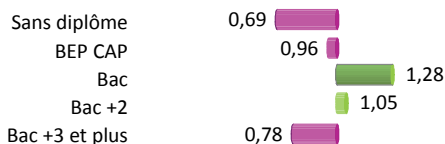
Catégorie des demandeurs d'emploi*



Ancienneté de la demande



Niveau de diplôme



* Définition des catégories en fin de document

L'indicateur ci-contre est l'**indicateur de spécificité**. Il permet de mettre en évidence les spécificités des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi (DEFM).

Cet indicateur est décliné suivant trois grandes caractéristiques : la catégorie des demandeurs d'emploi, l'ancienneté de la demande et le niveau de diplôme.

Le rapport entre la part des DEFM de moins de 26 ans et cette même part dans l'ensemble des DEFM est calculé pour chacune de ces caractéristiques.

Note de lecture

Un indice supérieur à 1 (en vert) signifie que les moins de 26 ans sont sur-représentés par rapport à l'ensemble des DEFM. Un indice inférieur à 1 signifie que les moins de 26 ans sont sous-représentés.

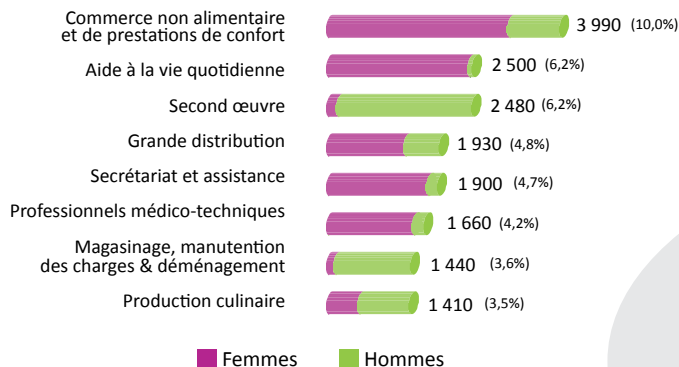
	Jeunes							Ensemble DEFM		Part des jeunes
	Nombre	Répartition	Evolution annuelle	Femmes		Hommes		Répartition	Evolution annuelle	
				Répartition	Evolution	Répartition	Evolution			
Catégorie des demandeurs d'emploi										
Catégorie A	25 917	64,8%*	-3,3%	61,6%	+0,2%	68,3%	-6,5%	113 041	+3,2%	22,9%
Catégorie B	6 267	15,7%	-2,2%	17,5%	-1,1%	13,8%	-3,6%	31 244	+5,8%	20,1%
Catégorie C	7 804	19,5%	+13,1%	21,0%	+7,6%	18,0%	+20,6%	41 125	+17,9%	19,0%
Ancienneté de la demande										
Moins de 6 mois	25 842	64,6%	-4,5%	65,4%	-1,4%	63,8%	-7,8%	81 675	-2,7%	31,6%
De 6 à 12 mois	6 957	17,4%	-9,1%	16,9%	-4,8%	17,9%	-12,9%	36 757	-3,3%	18,9%
Plus de 12 mois	7 189	18,0%	+33,1%	17,6%	+21,9%	18,4%	+46,8%	66 978	+28,8%	10,7%
Niveau de diplôme										
Sans diplôme	3 346	8,4%	+3,0%	6,8%	+8,1%	10,0%	-0,5%	22 351	+5,5%	15,0%
BEP CAP	15 601	39,0%	-1,0%	33,8%	+0,7%	44,5%	-2,3%	75 638	+7,1%	20,6%
Bac	11 283	28,2%	+0,7%	32,1%	+2,8%	24,1%	-2,0%	40 811	+6,6%	27,6%
Bac +2	5 508	13,8%	-0,5%	15,1%	+0,7%	12,3%	-2,0%	24 393	+6,2%	22,6%
Bac +3 et plus	3 590	9,0%	-2,5%	10,4%	-2,5%	7,5%	-2,4%	21 454	+7,1%	16,7%
Total	39 988	100,0%	-0,3%	100,0%	+1,4%	100,0%	-2,1%	185 410	+6,6%	21,6%

* Note de lecture

64,8% des jeunes demandeurs d'emploi sont de catégorie A.

MÉTIERS RECHERCHÉS PAR LES JEUNES

Principaux domaines professionnels recherchés par les jeunes



Les 8 domaines professionnels les plus recherchés par les jeunes concentrent 43,3% d'entre eux.

Note de lecture

Un domaine professionnel est un regroupement établi à partir du code ROME de Pôle Emploi (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois). Cette nomenclature correspond aux 3 premiers caractères du code ROME et est structurée en 110 domaines professionnels. Le premier graphique repose sur cette nomenclature, les deux suivants sur le ROME détaillé.

Principaux métiers recherchés par les femmes de moins de 26 ans

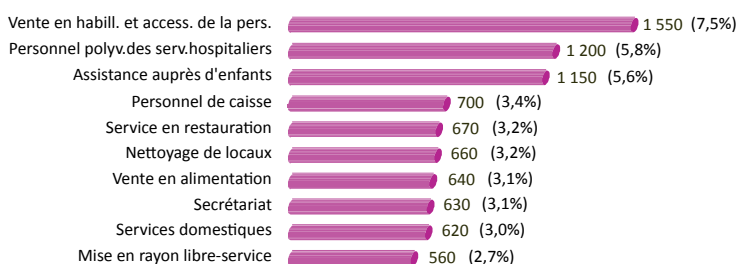
Les trois métiers les plus recherchés par les femmes concentrent près de 20% de leur demande d'emploi. En première position, la vente en habillement et accessoires de la personne qui représente 7,5% de la demande, le personnel polyvalent des services hospitaliers (5,8%) puis l'assistance auprès d'enfants (5,6%).

Principaux métiers recherchés par les hommes de moins de 26 ans

La demande d'emploi des hommes de moins de 26 ans est plus éparse : les trois métiers les plus recherchés par les hommes concentrent seulement 9% d'entre-eux. Les hommes de moins de 26 ans recherchent principalement des métiers dans la maçonnerie (3,0%), dans le magasinage et la préparation de commandes (3,0%) puis dans la réalisation de menuiserie bois et la tonnellerie (2,8%).

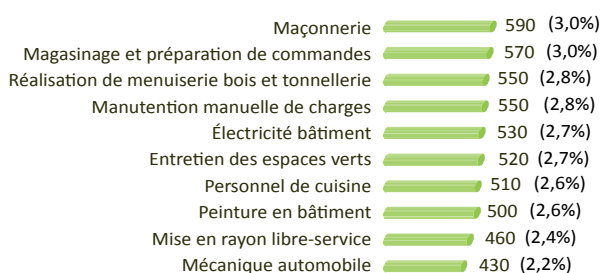
Principaux métiers recherchés par les jeunes

...Femmes



Les 10 métiers les plus recherchés par les femmes concentrent 40,8% d'entre elles (soit 8 380 femmes sur 20 570).

...Hommes

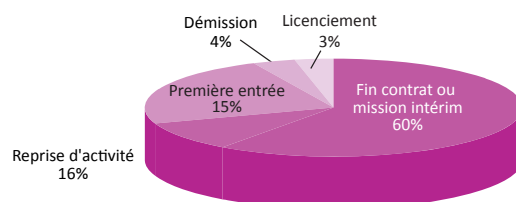


Les 10 métiers les plus recherchés par les hommes concentrent 26,9% d'entre eux (soit 5 220 hommes sur 19 420).

FLUX D'ENTRÉES ET DE SORTIES DES JEUNES

Flux d'entrées (cumul des entrées sur les 3 derniers mois)

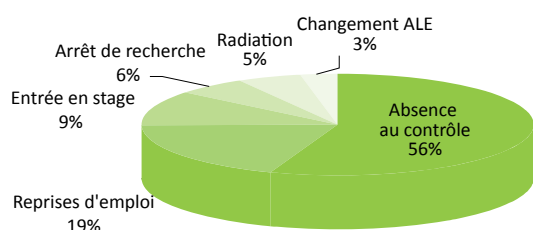
Motifs d'entrées	Nombre	Part des femmes	Evol. annuelle	Part des jeunes
Licenciement	749	42,9%	-31,4%	11,2%
Démission	807	46,8%	-16,9%	27,9%
Fin contrat ou mission intérim	13 312	49,6%	-9,0%	45,6%
Première entrée	5 180	54,0%	-14,3%	91,3%
Reprise d'activité	2 126	65,2%	+1,0%	32,4%
Autres	7 945	51,8%	+8,3%	29,9%
Total	30 119	51,8%	-6,4%	38,8%



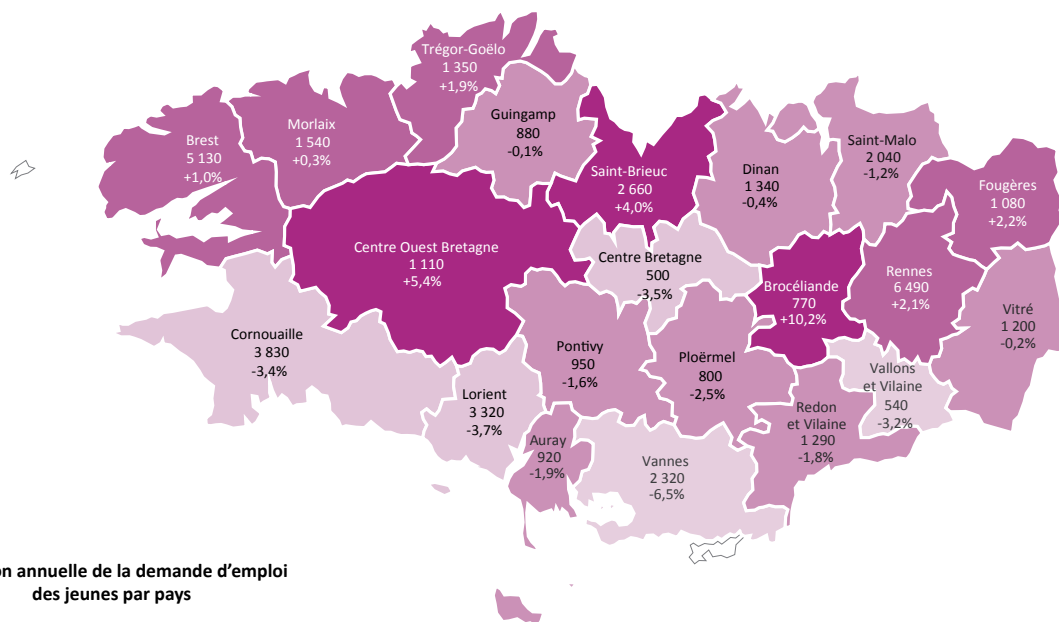
(hors motifs d'entrées non précisés)

Flux de sorties (cumul des sorties sur les 3 derniers mois)

Motifs de sorties	Nombre	Part des femmes	Evol. annuelle	Part des jeunes
Reprise d'emploi	3 772	51,0%	-15,9%	28,5%
Entrée en stage	2 181	65,2%	-0,7%	42,6%
Arrêt de recherche	1 123	67,9%	+1,4%	19,7%
Changement ALE	623	58,1%	-5,6%	29,5%
Absence au contrôle	10 827	46,8%	-2,1%	40,7%
Radiation	1 004	42,3%	+10,9%	30,0%
Autres cas	1 580	56,6%	+28,5%	25,6%
Total	21 110	51,4%	-2,5%	33,9%



(hors motifs de sorties non précisés)



Evolution annuelle de la demande d'emploi des jeunes par pays

- de +3 à +11%
- de 0 à +3%
- de -3 à 0%
- de -7 à -3%

Note de lecture

Ex : Pays de Cornouaille

Au 30 septembre 2010, **3 830** jeunes en recherche d'emploi, **-3,4%** de la demande d'emploi des jeunes en un an

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Pays	Jeunes								Ensemble DEFM		Part des jeunes
	Répartition	Evol. annuelle	Part de la cat. A	Part des femmes	Niveau de formation		Ancienneté		Répartition	Evol. annuelle	
					Absence de diplôme	CAP-BEP	Moins de 6 mois	Plus d'un an			
AURAY	2,3%	-1,9%	70,4%	48,4%	8,3%	40,5%	69,7%	14,5%	2,6%	+7,9%	19,2%
BREST	12,8%	+1,0%	68,2%	51,9%	8,2%	38,6%	64,2%	18,7%	12,6%	+7,8%	22,0%
BROCÉLIANDE	1,9%	+10,2%	59,9%	52,6%	8,5%	37,7%	66,3%	17,9%	1,9%	+12,7%	21,5%
CENTRE-BRETAGNE	1,3%	-3,5%	60,0%	58,6%	10,7%	40,4%	64,6%	17,3%	1,2%	+7,6%	23,4%
CENTRE-OUEST BRETAGNE	2,8%	+5,4%	60,2%	51,6%	8,0%	41,3%	59,1%	20,3%	2,9%	+9,7%	20,8%
CORNOUAILLE	9,6%	-3,4%	64,8%	50,8%	8,2%	39,6%	65,9%	16,6%	10,4%	+4,5%	19,9%
DINAN	3,3%	-0,4%	62,5%	52,2%	7,0%	43,8%	61,9%	18,6%	3,4%	+6,9%	21,3%
FOUGÈRES	2,7%	+2,2%	59,7%	53,6%	8,1%	42,1%	58,8%	23,9%	2,4%	+7,4%	24,0%
GUINGAMP	2,2%	-0,1%	59,8%	50,5%	9,8%	39,9%	62,0%	18,2%	2,3%	+8,4%	20,4%
LORIENT	8,3%	-3,7%	63,8%	51,8%	8,8%	40,5%	62,5%	20,6%	7,9%	+1,8%	22,6%
MORLAIX	3,9%	+0,3%	66,9%	51,4%	8,2%	40,8%	66,2%	16,3%	3,9%	+7,3%	21,3%
PLOERMEL	2,0%	-2,5%	56,8%	57,4%	6,7%	38,4%	56,9%	22,4%	1,9%	+9,2%	22,6%
PONTIVY	2,4%	-1,6%	57,9%	55,6%	8,8%	37,0%	66,9%	15,7%	2,4%	+8,4%	21,2%
REDON ET VILAINE	3,2%	-1,8%	56,4%	52,6%	7,9%	45,0%	55,5%	26,5%	3,4%	+7,0%	20,2%
RENNES	16,2%	+2,1%	68,7%	49,7%	8,6%	31,7%	66,9%	16,2%	15,5%	+6,8%	22,6%
SAINT-BRIEUC	6,7%	+4,0%	63,8%	51,9%	8,6%	40,1%	64,5%	17,4%	6,5%	+6,0%	22,2%
SAINT-MALO	5,1%	-1,2%	63,0%	49,5%	10,9%	44,8%	65,2%	18,4%	5,1%	+6,4%	21,5%
TRÉGOR-GOËLO	3,4%	+1,9%	64,9%	48,1%	7,9%	40,9%	64,3%	18,5%	3,5%	+6,7%	20,9%
VALLONS DE VILAINE	1,3%	-3,2%	57,7%	49,0%	7,1%	44,1%	65,2%	15,1%	1,5%	+11,8%	19,7%
VANNES	5,8%	-6,5%	71,2%	52,9%	7,9%	39,6%	66,6%	17,3%	6,4%	+5,4%	19,6%
VITRÉ	3,0%	-0,2%	56,0%	51,6%	6,3%	39,9%	70,5%	13,5%	2,6%	+5,9%	24,4%
BRETAGNE	100,0%	-0,3%	64,8%	51,4%	8,4%	39,0%	64,6%	18,0%	100,0%	+6,6%	21,6%

(Source : DARES, Pôle Emploi - Données brutes catégories A, B et C au 30 septembre 2010 - Traitement DIRECCTE et GREF Bretagne)



DIRECCTE BRETAGNE
Service Etudes, Statistiques et Evaluation

13-15, rue Dupont des Loges ■ BP 3147
35031 RENNES CEDEX Tél 02 23 42 00 35
e-mail : secretariat.sepes@direccte.gouv.fr
www.drtefp-bretagne.travail.gouv.fr

GREF Bretagne
Mission Observatoire emploi-formation

Technopole Atalante Champeaux ■ 91, rue de Saint-Brieuc
CS 64347 ■ 35043 RENNES CEDEX Tél 02 99 54 79 00
e-mail : observatoire@gref-bretagne.com ■ www.gref-bretagne.com

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.
 Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).
 Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).



MOUVEMENTS DE MAIN-D'ŒUVRE :

entrées et sorties d'entreprises des jeunes bretons

La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) est une formalité administrative que doivent accomplir les établissements d'au moins cinquante salariés des secteurs privé et semi-public. Pour chaque mouvement, l'entreprise renseigne les caractéristiques principales du salarié (sexe, âge, qualification) et celles liées au mouvement (nature de l'entrée, motif de sortie). La DMMO permet ainsi de bénéficier d'informations sur les mouvements d'entrée ou de sortie enregistrés au cours du mois et sur le nombre de salariés en début et fin de mois.

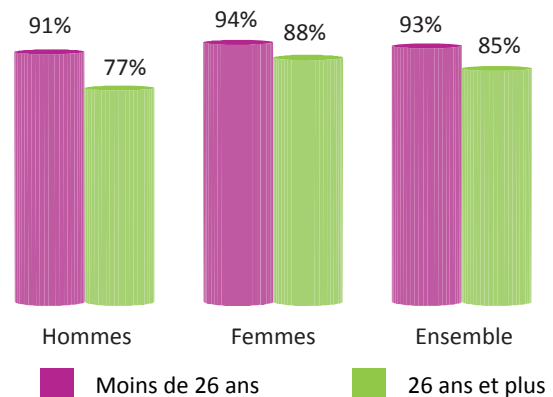
Cette étude sur les entrées et sorties d'entreprises des jeunes bretons a été réalisée à partir de la DMMO 2009. Elle ne concerne que les établissements de 50 salariés ou plus. Ces établissements représentent la moitié des effectifs salariés de la région. Leur poids dans les effectifs salariés varie toutefois selon le secteur d'activité. Il est ainsi nettement plus faible dans la construction (20%) que dans l'industrie (68%), et s'élève à 49% dans le secteur tertiaire (INSEE, CLAP, données au 31 décembre 2008).

Pour l'ensemble des salariés, la crise économique de 2008/2009 s'est traduite par une réduction des recrutements dans les entreprises de 50 salariés ou plus, mais également par un recours encore plus massif aux contrats à durée déterminée. Neuf embauches sur dix prennent désormais la forme d'un CDD. Ces constats sont également valables pour les jeunes bretons, qui se distinguent néanmoins de leurs aînés par une proportion plus élevée de CDD parmi les embauches.

DES JEUNES ESSENTIELLEMENT EMBAUCHÉS EN CDD

Bien qu'ils ne représentent qu'une faible partie des effectifs salariés, les jeunes de moins de 26 ans concentrent près de la moitié des mouvements de main-d'œuvre dans les entreprises bretonnes de 50 salariés ou plus. Leur tranche d'âge est celle de l'entrée dans la vie active, mais cet important volume d'entrées et de sorties s'explique surtout par leur très forte rotation au sein des entreprises. Les jeunes subissent effectivement des contrats de travail plus précaires que leurs aînés. Hors intérim, 93% des embauches de moins de 26 ans sont effectuées en CDD, proportion nettement plus élevée que pour les tranches d'âges supérieures. Plus les salariés sont jeunes, plus ils sont recrutés en CDD : c'est ainsi le cas de 94% des moins de 20 ans, et de 90% des 20 - 25 ans. Comme pour les plus âgés, la part des recrutements de jeunes en CDD a augmenté pendant la crise économique des années 2008 - 2009, et ce malgré une part déjà élevée auparavant. Si les embauches en CDI ont considérablement diminué pendant cette période (-17% entre 2007 et 2009), les recrutements en CDD ont en effet continué de progresser (+2,4%).

Part des CDD parmi les recrutements en Bretagne



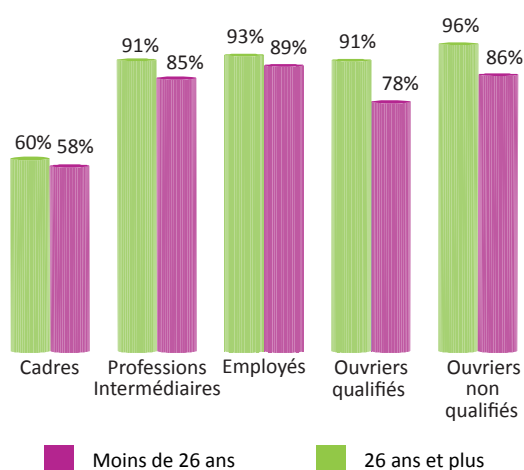
DES JEUNES FEMMES PLUS SOUVENT RECRUTÉES EN CDD

Comme pour les autres tranches d'âge, les jeunes femmes sont moins souvent recrutées en CDI (6% d'entre elles) que les jeunes hommes (9% d'entre eux). L'écart est cependant nettement moins marqué chez les moins de 26 ans que chez les populations plus âgées.

La proportion de recrutements en CDD reste en effet très élevée après 26 ans pour les femmes (de 94% avant 26 ans à 89% entre 26 et 50 ans), alors qu'elle diminue plus nettement pour les hommes (de 91% avant 26 ans à 78% entre 26 et 50 ans).

DAVANTAGE D'EMBAUCHES SUR LES POSTES D'EXÉCUTION

Part des CDD parmi les recrutements en Bretagne, selon la catégorie socioprofessionnelle



Pour les jeunes, plus de trois quarts des entrées se font sur un poste d'exécution (employé ou ouvrier non qualifié). La proportion d'agents d'exécution parmi les embauches est beaucoup plus importante pour les moins de 26 ans que pour leurs aînés. Ces derniers sont effectivement plus fréquemment recrutés sur des postes de cadres et de professions intermédiaires. Comme pour les autres tranches d'âge, les recrutements de jeunes se font plus souvent en CDD pour les qualifications les moins élevées : 96% parmi les ouvriers non qualifiés et 93% parmi les employés, contre 91% parmi les professions intermédiaires et les ouvriers qualifiés. Les cadres se distinguent des autres qualifications par une proportion importante de recrutements en CDI (40%), mais ils sont peu nombreux parmi les jeunes (1% des embauches, contre 6% après 26 ans).

DES MOUVEMENTS CONCENTRÉS DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

La répartition des recrutements par grands secteurs est sensiblement équivalente pour l'ensemble des catégories d'âge : 84% des embauches dans le tertiaire, 15% dans l'industrie, 1% dans la construction. Au sein du secteur tertiaire, le commerce attire toutefois davantage les jeunes que leurs aînés (respectivement 19% et 8% des recrutements). A l'inverse, les plus de 26 ans sont davantage recrutés dans la santé humaine et l'action sociale. Le très faible volume de recrutements dans la construction est lié à une proportion de recrutements en CDI plus élevée que la moyenne, et à la plus petite taille des entreprises de ce secteur. Au final, comme pour l'ensemble des salariés, les mouvements de main-d'œuvre des jeunes sont concentrés sur quelques activités et quelques entreprises. La moitié des mouvements est enregistrée dans une centaine d'établissements qui relèvent principalement des activités suivantes : activités hospitalières, commerce de grande surface, édition, nettoyage industriel, hébergement médicalisé.

Mouvements de main-d'œuvre des jeunes en Bretagne, par activité

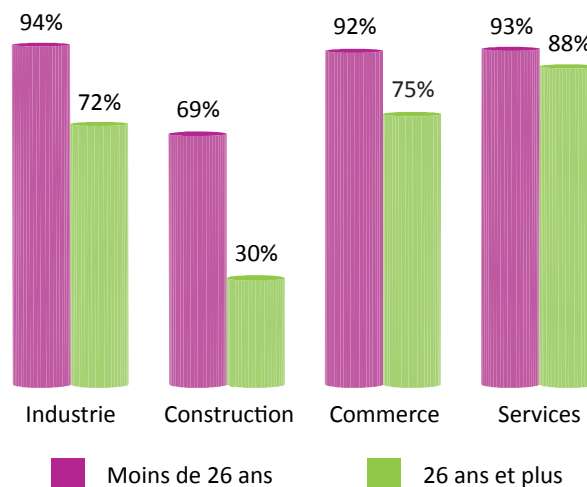
Les 15 secteurs d'activité ayant enregistré le plus de mouvements	Part cumulée des mouvements
Activités hospitalières	18,1%
Hypermarchés	28,1%
Edition de journaux	35,8%
Nettoyage courant de bâtiments	42,3%
Hébergement médicalisé de personne âgées	47,6%
Supermarchés	52,1%
Autres activités Nettoyage bâtiment - Nettoyage industriel	55,4%
Transformation - conservation de viande	58,4%
Hébergement médicalisé d'adultes handicapés	61,0%
Aide à domicile	63,1%
Autre intermédiation monétaire	64,9%
Transformation - conservation de légumes	66,6%
Transformation - conservation de volaille	68,1%
Restauration de type rapide	69,6%
Hébergement médicalisé d'enfants handicapés	71,0%

L'industrie, qui concentre 15% des embauches, est le secteur qui embauche le moins de jeunes en CDI. La part des recrutements en CDD est ainsi beaucoup plus élevée pour eux (94%) que pour leurs aînés (72%). Ce constat est valable pour toutes les activités industrielles, notamment dans l'agroalimentaire où sont recrutés plus des trois quarts des jeunes intégrant l'industrie. Dans le secteur tertiaire, la part des CDD parmi les embauches s'élève à 93%. Elle est toutefois moindre dans le transport (82%), et surtout dans l'hébergement et la restauration (43%). Cette dernière activité se distingue également par une proportion de recrutements en CDI plus importante pour les jeunes (57%) que pour leurs aînés (22%).

Pour les autres activités, la part des recrutements en CDD est nettement supérieure chez les jeunes, à l'exception toutefois des secteurs de la santé humaine et action sociale, et des services aux ménages dans lesquels la proportion de CDD reste très importante après 26 ans.

La construction est le secteur dans lequel les jeunes sont le plus fréquemment recrutés en CDI (30% d'entre eux), cette part est tout de même plus de deux fois moins élevée que pour les plus âgés (70%).

Part des CDD parmi les recrutements en Bretagne, par grand secteur d'activité



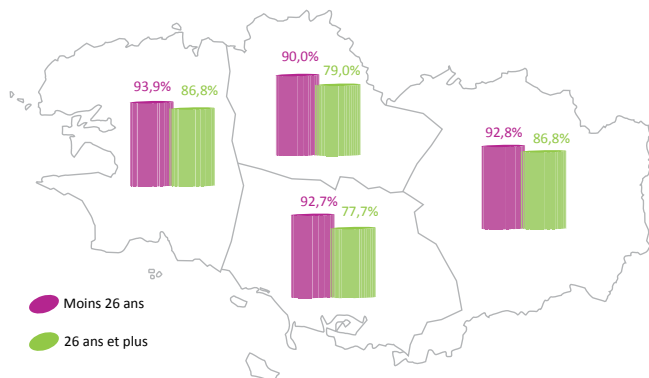
Part des CDD parmi les recrutements en Bretagne, selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Moins de 26 ans	26 ans et plus
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	81%	49%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	95%	78%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machine	83%	59%
Fabrication de matériels de transport	90%	29%
Fabrication d'autres produits industriels	92%	62%
Construction	69%	30%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	92%	75%
Transports et entreposage	82%	67%
Hébergement et restauration	43%	77%
Information et communication	94%	85%
Activités financières et d'assurance	87%	63%
Activités immobilières	92%	51%
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	92%	81%
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale*	98%	94%
Autres activités de services	92%	86%

* La fonction publique n'étant pas soumise à la DMMO, les données pour cette activité relèvent principalement de la santé et l'action sociale.

PEU DE DIFFÉRENCES ENTRE LES DÉPARTEMENTS

Part des CDD parmi les recrutements en Bretagne, selon le département

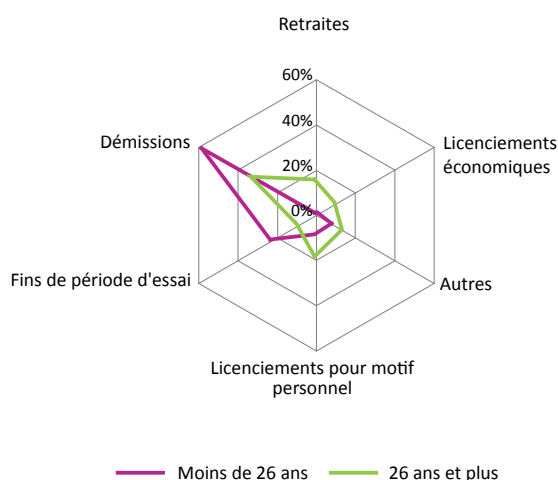


Les embauches en CDD sont très élevées dans les quatre départements bretons, à un degré moindre tout de même dans les Côtes d'Armor. Les recrutements en CDD sont plus fréquents pour les jeunes que pour leurs aînés. L'écart est toutefois plus important dans le Morbihan et les Côtes d'Armor que dans les deux autres départements. Cette différence relève davantage de la plus grande proportion de recrutements en CDD pour les plus de 26 ans en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère.

PLUS DE DÉMISSIONS POUR LES JEUNES

En raison des embauches massives en CDD, la très grande majorité des jeunes qui quittent une entreprise le font à l'issue d'un CDD (91%). Les autres situations correspondent à la fin d'un CDI (voir "méthodologie"). Il s'agit très souvent de démissions (58%) ou de fins de périodes d'essai (23%). Ces deux motifs sont plus fréquents chez les jeunes que dans les autres catégories d'âges. Les licenciements pour motif personnel sont à l'inverse moins nombreux chez les moins de 26 ans. Les licenciements économiques sont rares, même en période de crise économique (1% des ruptures de CDI en 2009). C'est dans l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (75%) et le commerce (70%) que les jeunes démissionnent le plus souvent. D'une manière générale, la proportion de démissions est plus élevée chez les jeunes que chez leurs aînés quel que soit le secteur d'activité.

Motifs de ruptures de CDI en Bretagne



SOURCE

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus sont issues des Déclarations Mensuelles des Mouvements de Main-d'Œuvre (DMMO) pour l'année 2009. Le champ est celui du secteur concurrentiel (industrie, construction et tertiaire). Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense Nationale et les établissements de travail temporaire. Les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

Mouvements de main-d'œuvre en Bretagne : comportement des entreprises et des salariés pendant la crise économique - G. Poirier - DIRECCTE Bretagne ; DIRECCTE Bretagne Analyses (Novembre 2010)

MÉTHODOLOGIE

Les entrées et les sorties d'établissement dans le cadre d'un transfert au sein de l'entreprise sont exclues du champ de l'étude. La fin anticipée des CDD est peu fréquente. La très grande majorité des motifs de sorties, hors fins de CDD, constituent donc une rupture de CDI. Pour l'analyse, les motifs de sorties, hors fins de CDD, sont donc rapportés aux seules fins de CDI.

DIRECCTE BRETAGNE
Service Etudes, Statistiques et Evaluation

13-15, rue Dupont des Loges ■ BP 3147
35031 RENNES CEDEX Tél 02 23 42 00 35
e-mail : secretariat.sepes@direccte.gouv.fr
www.drtefp-bretagne.gouv.fr
rubrique "Etudes et publications"

GRF Bretagne
Mission Observatoire emploi-formation

Technopole Atalante Champeaux ■ 91, rue de Saint-Briec
CS 64347 ■ 35043 RENNES CEDEX Tél 02 99 54 79 00
e-mail : observatoire@gref-bretagne.com ■ www.gref-bretagne.com

